

La violence, deux ou trois choses que je sais d'elle

La conférence de presse du 30 janvier, lors de laquelle les statistiques issues du logiciel SIGNA ont été publiées et présentées par Lionel JOSPIN et Jack LANG, a été abondamment commentée dans les médias par les politiques de tous bords et leurs analyses n'étaient évidemment pas exemptes d'arrière pensées électoralistes.

Il faut d'abord dire, avec Sonia Heinrich, présidente du Comité national de lutte contre la violence à l'école, que « les modifications importantes [entre le logiciel SIGNA et le dispositif mis en place en 1998] ne permettent guère de comparaison avec des éléments recensés dans l'ancien dispositif. C'est pourquoi nous devons rester très prudents par rapport aux résultats de la première période ». Cette prudence n'a pas été le lot commun des commentateurs.

Il faut dire aussi que, même si les incidents très graves ne semblent pas revêtir, et c'est heureux, un caractère massif, ils sont douloureusement ressentis dans les établissements où ils se déroulent, et l'image que de tels événements véhiculent rejaillit sur l'établissement certes, mais aussi, par un phénomène d'amalgame bien connu, sur les établissements voisins, la commune et le département. Ils ont de toute façon et toujours, une conséquence traumatisante pour ceux qui les vivent, élèves ou personnels.

Il faut dire ensuite que les « incivilités », recensées ou non, graves ou moins graves, ont une traduction immédiate sur le climat général de l'établissement, surtout lorsqu'elles sont répétitives. Loin de moi l'idée de nier une évolution positive dans nombre d'endroits. C'est là le résultat de toute une mobilisation des acteurs de l'école, au premier rang desquels les personnels de direction. Il serait irresponsable cependant de laisser penser que l'amélioration est générale. Au contraire, en certains lieux, la violence s'aggrave et prend des formes nouvelles en dépit du formidable travail accompli par nos collègues et les équipes sur le terrain. En outre, ces phénomènes ne sont plus le lot des seules « banlieues », mais concernent aujourd'hui l'ensemble du territoire national.

On ne pourra donc pas continuer à faire semblant de ne pas entendre ce que nous disons depuis longtemps. Nous pouvons certes nous honorer de n'être pas étrangers aux dispositifs successifs mis en œuvre depuis bientôt dix ans. Aucun d'entre eux n'a échoué. Ils ont tous été, l'un après l'autre, une réponse, fût-elle partielle, à l'évolution de la question. Mais aujourd'hui, il suffit parfois, le plus souvent, d'un ou deux individus dans une classe, d'une dizaine d'individus dans un établissement, pour instaurer un climat insupportable, quasiment insurrectionnel parfois. **Dans ce cas ce n'est pas de violence qu'il faut parler mais de violents** et des dispositions spécifiques doivent être prises à leur endroit. Notre institution se satisfait trop souvent – statistique oblige – de déplacer le « mistigri » d'un établissement à un autre, de le recaser, ou, à la rentrée, sous des pressions politiques de partis soucieux de se (re) faire une clientèle, d'affecter autoritairement nombre de jeunes dans des établissements, quels que soient leur motivation, leur cursus et leur comportement antérieurs. Il faudra bien que le sentiment d'impunité ressenti par ces quelques délinquants cesse. Les nouvelles modalités disciplinaires sont positives. Nous avons d'ailleurs fortement contribué à y faire accepter le principe selon lequel tout manquement devait être sanctionné. Mais les responsables d'une fédération de parents d'élèves ont cru bon de proposer l'effacement au bout d'un an des sanctions prononcées. La reprise par le ministère de cette malheureuse suggestion démagogique est pour le moins une erreur lourde qu'il est souhaitable et encore possible de corriger rapidement.

Il faudra bien, aussi, que l'absentéisme soit pris en compte et traité à sa juste valeur. Il faut certes dans certains cas, le psychologiser ; il faut certes dans d'autres cas, l'examiner à la lumière de la situation sociale de l'élève. Mais cette lecture « psychologisée » ou « socialisée » de l'absentéisme ne doit pas faire oublier qu'il relève parfois, souvent, du seul désir de ne pas aller en classe et de se retrouver en bandes. **Il ne doit plus relever du conseil de discipline et doit automatiquement interdire le passage dans la classe supérieure même à l'intérieur d'un cycle.**

Il reste beaucoup à faire. Nous demandons depuis bientôt dix ans la création d'un corps d'aides-éducateurs spécialisés. Nous pensons que loin d'être remise en cause, la **carte scolaire** constitue l'un des moyens essentiels de la mixité sociale. La violence ne peut être éradiquée d'un coup de baguette magique mais notre institution a ses responsabilités propres. C'est le devoir du SNPDEN que de le dire et d'agir pour faire évoluer les choses.



Jean Jacques ROMERO

Éditorial

Agenda
Décisions du BN

3

6

Actualités
Rencontres

Promotions

12

15

Dossier :
Rapport d'activité
Rapport financier
Proposition de modification
des statuts et RI

Entretien :

éduquer dans un
service public de proximité

48

50

Chronique
juridique
Circulaire
épinglée
Questions réponses

Supplément 16 pages :
Textes réglementaires

Index des annonceurs

INCB	2
CAISSE D'ÉPARGNE	5
OMT	59
ALISE	60

SNPDEN : 21 rue Béranger, 75003 Paris

Téléphone : 01 49 96 66 66 Fax : 01 49 96 66 69
Mél : snpdn@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Jean-Jacques Romero

Rédacteur en chef : Jean-Claude Guimard

Rédacteur en chef adjoint : Marcel Jacquemard

Secrétaire de rédaction : Joëlle Torres

Conception : CIE/Lawrence Bitterly, Paris, Johannes Müller

Réalisation : Johannes Müller

Publicité : Espace M • 04 92 38 15 55

Chef de Publicité : Fabrice Mauro

Impression : Imprimerie SIC, 5/7 rue Claude Chappe 77 400

Lagny – Tel : 01 64 12 17 17

Direction – ISSN 6-5 294

Commission paritaire de publications

et agence de presse

1 798 D 73 S du 11 mars 1993

Direction n° 96

Mis sous presse le 15 février 2002

Abonnements : 35 € (10 numéros)

Prix du numéro : 3,8 €